

# THONON agglomération

COMMUNE DE ORCIER

## ÉLABORATION

### PLAN DE ZONAGE & PRESCRIPTIONS

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du XXXX, arrêtant le projet de PLUi-HM.

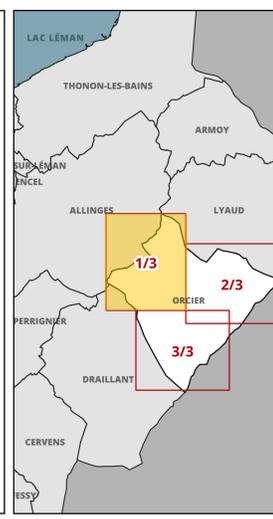
Le Président

#### MAÎTRISE D'ŒUVRE :

EPODE, LOUP&MENIGOZ, AERE, NALISSE, AID, ATEMA, ECOVIA, CETIAC, MERCAT, ITER, NICOT, CONSEIL AFFAIRES PUBLIQUES



N° de planche : 1/3 SECTEUR : NORD-OUEST  
Échelle : 1:3 000  
Date d'édition : 03/02/2025  
N° de dossier : 22009



- ZONAGE**  
Contours de zonage (se référer aux plans au 5000ème pour la légende des couleurs)
- PRESCRIPTIONS**  
**Patrimoine végétal et paysager au titre de l'article L151-23 du CU**  
Terrain cultivé ou non bâti à protéger en zone urbaine au titre de l'article L151-23 du CU  
Espace boisé classé au titre de l'article L113-1 du CU  
Espace boisé classé significatif au titre de la loi littoral  
Corridors écologiques  
Espace de bon fonctionnement optimal des cours d'eau (EBF accompagnement)  
Espace de bon fonctionnement nécessaire des cours d'eau (EBF strict)  
Jardins, parcs  
Réservoirs de biodiversité boisés  
Réservoirs de biodiversité littoraux  
Réservoirs de biodiversité prairiaux  
Réservoirs humides  
Zones humides  
Espaces de bon fonctionnement des zones humides  
Boisement  
Trame végétale  
Haie  
Haie  
Arbre remarquable  
Points de vue
- Patrimoine bâti à protéger au titre de l'article L151-19 du CU**  
Patrimoine bâti  
Petit Patrimoine

- Emplacements réservés**  
Emplacements réservés aux voies publiques  
Emplacements réservés aux ouvrages publics  
Emplacements réservés aux installations d'intérêt général  
Emplacements réservés aux espaces verts/continuités écologiques  
Emplacements réservés au logement social/mixité sociale  
Emplacements réservés : servitude de localisation des voies, ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts en zone U ou AU  
Emplacements réservés : Secteurs en attente d'un projet d'aménagement global
- Voies, chemins, transports publics à conserver et créer au titre de l'article L151-38 du CU**  
Périmètre travaux autoroute A412  
Périmètre DUP autoroute A412  
Voies de circulation à créer, modifier ou conserver
- Autres prescriptions**  
Périmètre comportant des orientations d'aménagement et de programmation (OAP)  
Périmètre comportant des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) de projet (sans règlement)  
Secteur à programme de logements mixité sociale en zone U et AU au titre de l'article L151-15 du CU  
Linière commercial protégé au titre de l'article L151-16 du CU - STRICT  
Linière commercial protégé au titre de l'article L151-16 du CU - SOUPLE  
Bâtiment susceptible de changer de destination  
Changement de destination - activités  
Changement de destination - patrimonial

- INFORMATIONS**  
Bande littorale des 100 mètres  
Espace proche rivage  
Cours d'eau hors EBF  
Bâtiment agricole
- CADASTRE & CONTEXTE**  
Domaine public et routes  
Section cadastrale  
Parcelles
- Bâtiments cadastrés**  
Bâtiment en dur  
Construction légère  
Limites de Thonon Agglomération  
Limites communales  
Surfaces en eau et cours d'eau



N°	ER	LIBELLE	Bénéficiaire
9		Parking	Commune
105		PAV et parking	Commune
113		Commerces, services et cabinet médical	Commune
114		désenclavement des parcelles d'intérêt général en rejoignant la RD36, largeur 8m pour piste cyclable, cheminement piétons et accès véhicules. Cheminement piétons déjà existant à élargi	Commune
115		Bibliothèque/logements	Commune
174		Liaison piétonne	Commune
263		Emplacement réservé : ER à créer : liaison routière et pédestre minima 7mètres de large - 50mètres de long	Commune
486		Sécurisation du carrefour entre le chemin de Batailleux et la route du Laud (RD n°35)	Commune
487		Réalisation d'un projet d'intérêt général (médiathèque et commerces)	Commune
488		Aménagement et acquisition du chemin sur Fosges	Commune
490		Aménagement d'un cheminement piéton entre la route du Col (RDn°36) et l'école (2m de large)	Commune
492		Sécurisation du carrefour entre le chemin de Batailleux et la route du Laud (RD n°35)	Commune
493		Création d'un cheminement piéton entre le chemin sur Fosges et le hameau de Chamoisy (2m de large)	Commune

Sources de données : IGNBDTOPO, TA, EPODE, GPU, PCI 07-2024